



# Objectifs du réseau



*Le document unique : où en est-on?*

*Les freins dans la mise à jour du document unique*

*Les pistes de réflexion*

*Les ressources externes*

Le document unique, levier de la prévention

Objectifs

# Introduction

## Le document unique, levier de la prévention

### □ La Santé au Travail

« *Un état complet de bien être physique, mental et social* »  
(OMS)

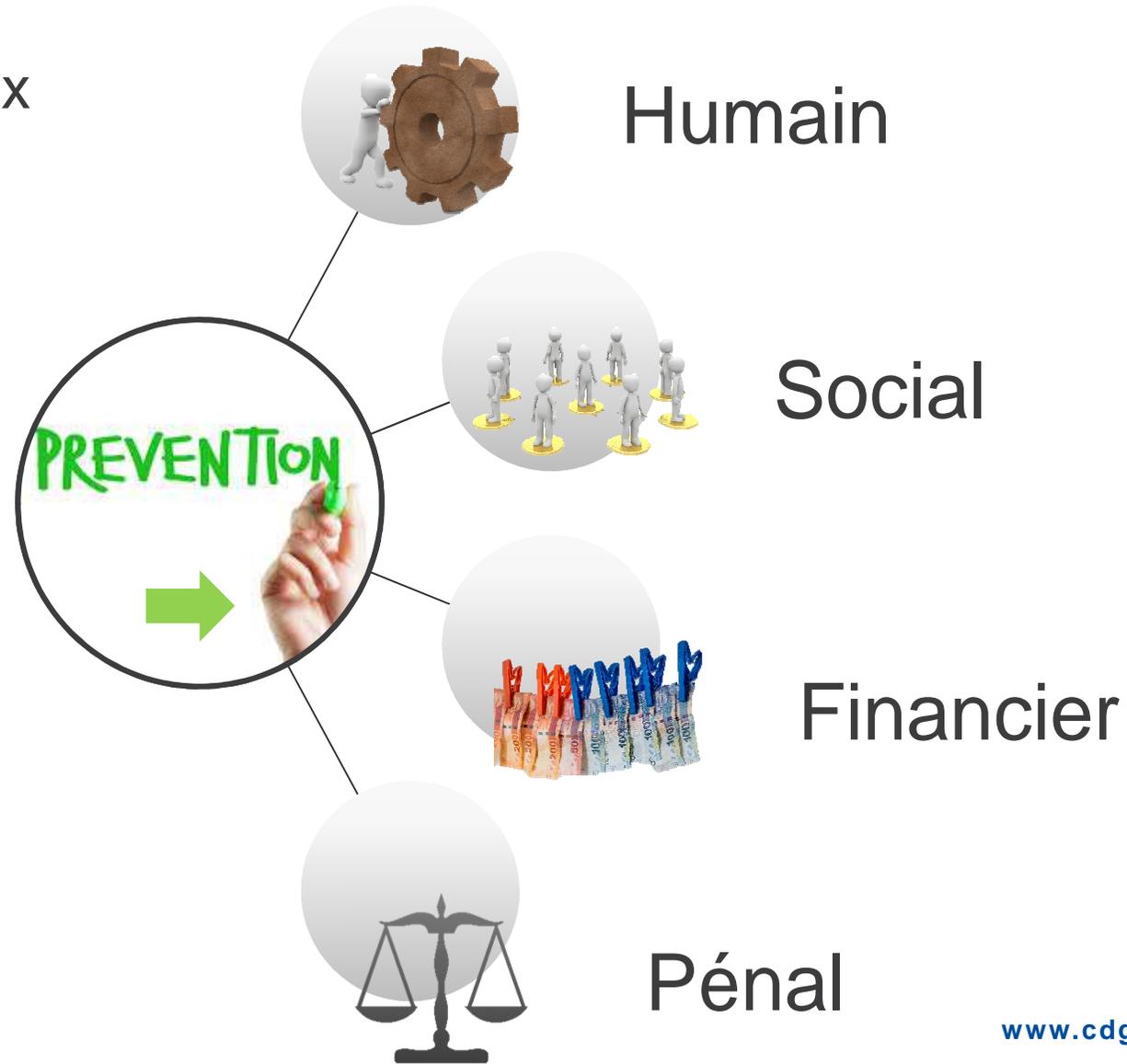


### □ Objectifs :

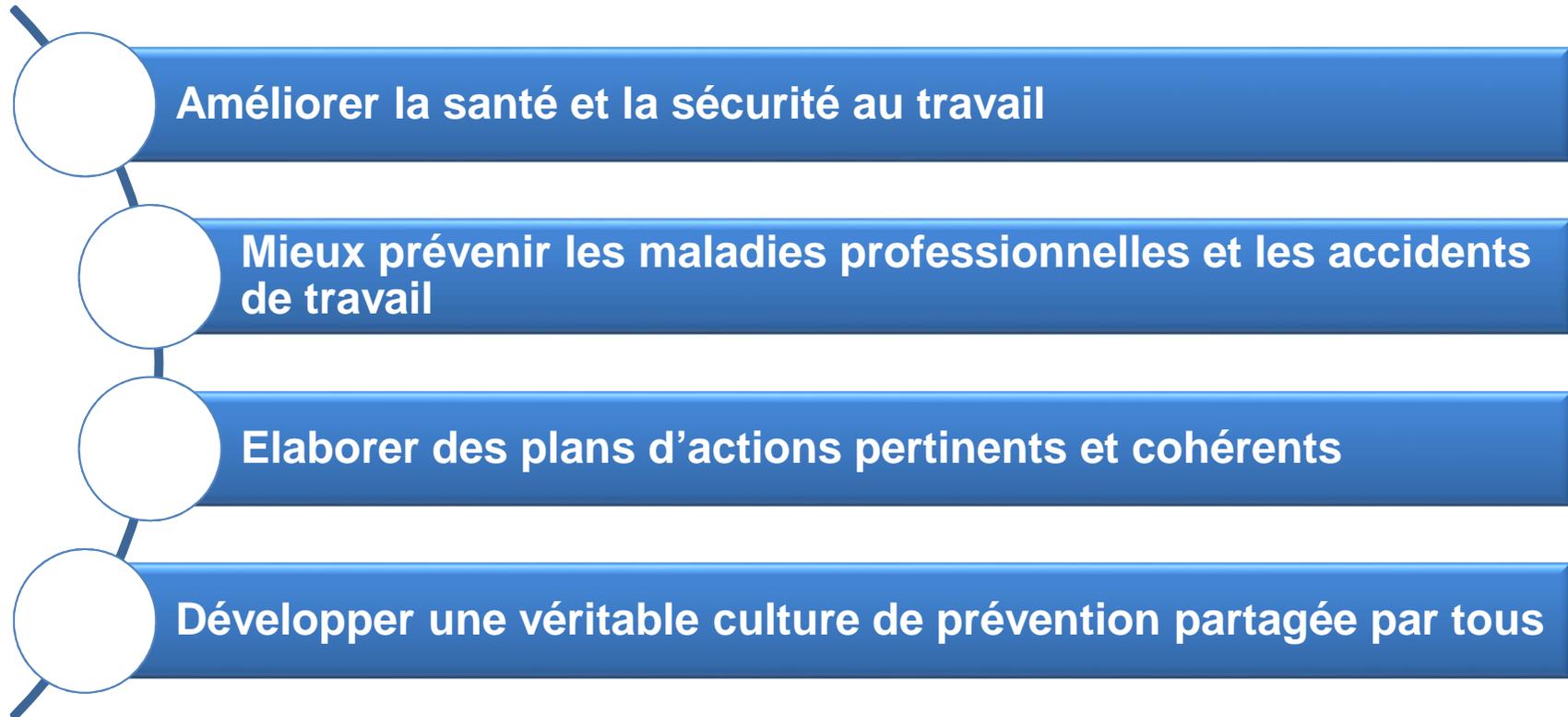
- ⇒ Promouvoir et maintenir la santé des agents
- ⇒ Prévenir tout dommage causé sur la santé en améliorant les conditions et l'environnement de travail

# Le document unique, levier de la prévention

- Les enjeux



# Objectifs



Cadre réglementaire et ses évolutions

Conditions de réussite

Constat

# **Le document unique, où en est-on ?**

[www.cdg13.com](http://www.cdg13.com)

# Cadre réglementaire et ses évolutions

## ❑ Décret n°85-603 modifié

- **Article 2-1** : « Les autorités territoriales sont chargées de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents placés sous leur autorité »
- **Article 4** : désignation des assistants et/ou conseillers de prévention
- **Article 3** : **partie santé au travail du code du travail est applicable**

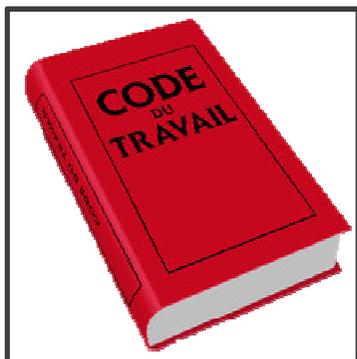


## ❑ **La partie IV du code du travail relative à la santé et la sécurité au travail applicable aux collectivités territoriales**

- **Article L4121-3** : **évaluer les risques** pour la sécurité et la santé des travailleurs ...
- **Article R4121-1**: l'employeur transcrit et met à jour dans un **document unique** les résultats de l'évaluation des risques pour la sécurité et la santé des travailleurs

[www.cdg13.com](http://www.cdg13.com)

# Cadre réglementaire et ses évolutions



Décret 2001-1016 du 5/11/2001  
Circulaire n°6 DRT du 18 avril 2002

- Identifier les risques par unités de travail
- Analyser les modalités d'exposition
- Hiérarchiser les risques



⇒ DOCUMENT UNIQUE

**Objectif : programmer et mettre en œuvre un plan d'actions**

- Technique** : choix de produits...
- Organisation** : procédure de travail...
- Humain** : formation, port des EPI...

**Circulaire de rappel sur les obligations réglementaires en date du 28 mai 2013**

[www.cdg13.com](http://www.cdg13.com)

# Les conditions de réussite

## Lesquelles ont été essentielles?

[www.cdg13.com](http://www.cdg13.com)

Le document unique

Un questionnaire essentiel

Les pistes de réflexion

# Les conditions de réussite



**La volonté de l'Autorité territoriale**



**Un référent capable de piloter le projet**



**Une démarche participative  
avec l'implication de  
l'encadrement et des agents**



**La définition et la mise en œuvre  
d'un plan d'actions de  
prévention**

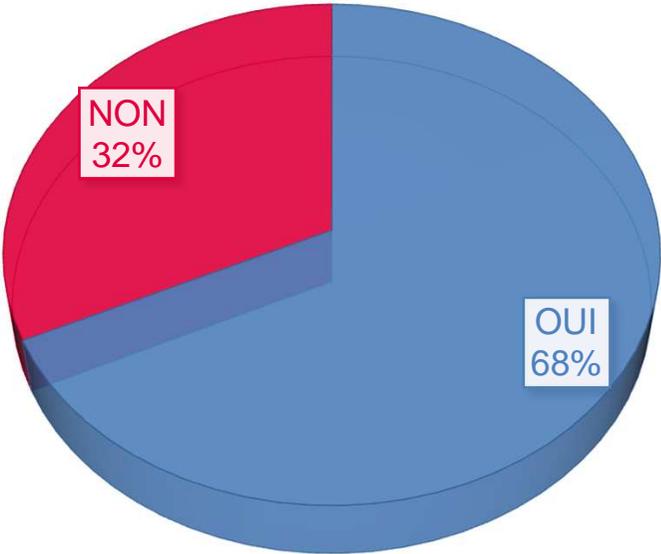
[www.cdg13.com](http://www.cdg13.com)

# Constat dans nos collectivités

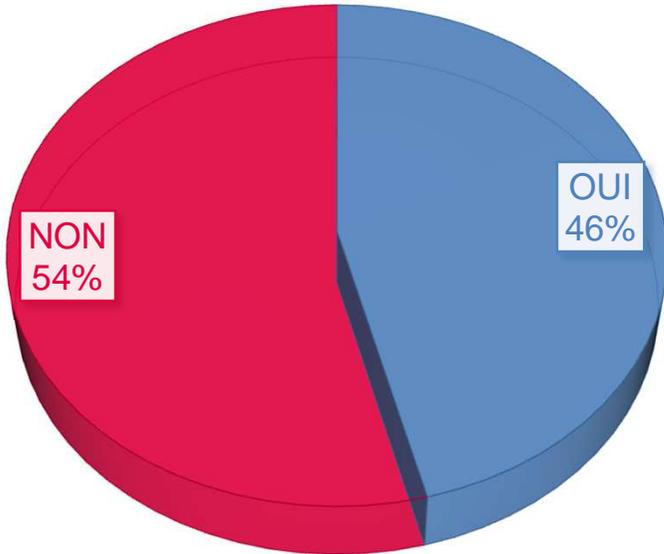
**127**  
COLLECTIVITÉS  
SUIVIES EN  
MISSION  
D'INSPECTION

## PRÉVENTION ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

NOMBRE DE COLLECTIVITÉS AYANT LANCÉ UNE  
DÉMARCHE D'EVRP



NOMBRE DE COLLECTIVITÉS AYANT UN DOCUMENT  
UNIQUE MIS À JOUR



[www.cdg13.com](http://www.cdg13.com)

Écueils et points de blocage

# Un questionnaire essentiel

[www.cdg13.com](http://www.cdg13.com)

Le document unique

Un questionnaire essentiel

Les pistes de réflexion

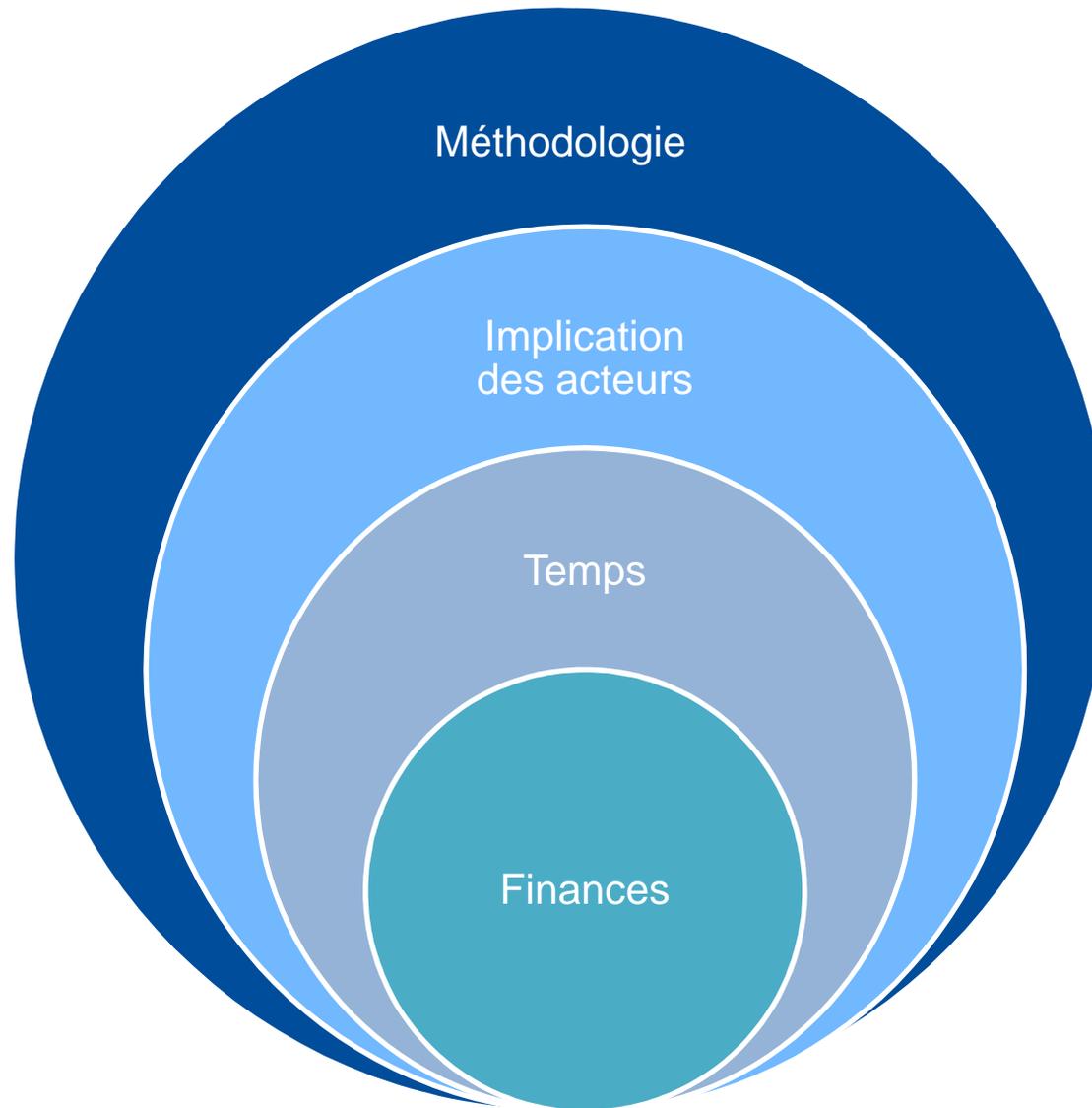
# Écueils et points de blocage

Quels sont les freins dans le suivi/la poursuite de la démarche d'évaluation des risques dans votre collectivité ?



[www.cdg13.com](http://www.cdg13.com)

# Écueils et points de blocage



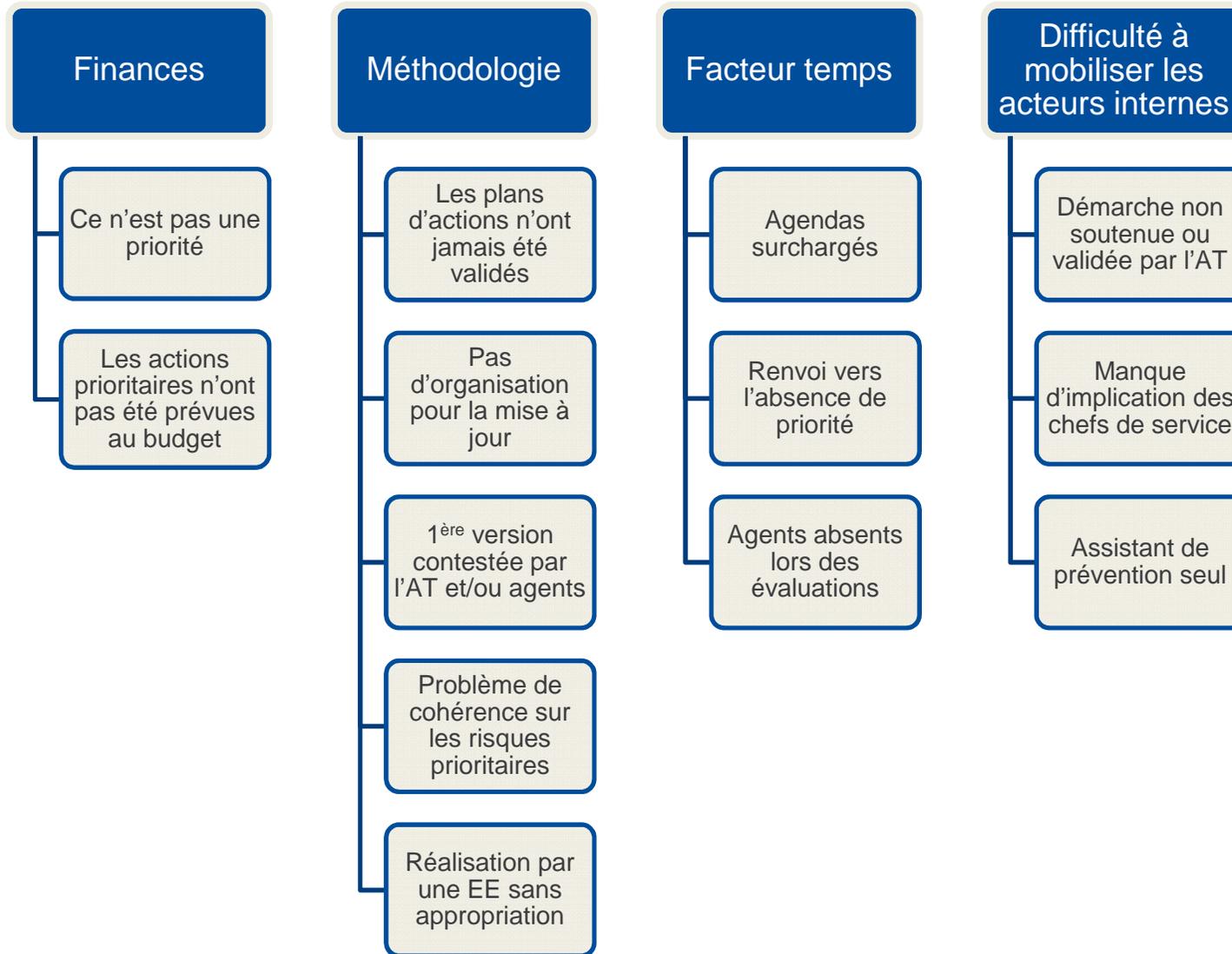
[www.cdg13.com](http://www.cdg13.com)

Le document unique

Un questionnement essentiel

Les pistes de réflexion

# Écueils et points de blocage



Le document unique

Un questionnement essentiel

Les pistes de réflexion

Méthodologie

Implication des acteurs

Facteur temps

Finances

# Pistes de réflexion pour la mise à jour

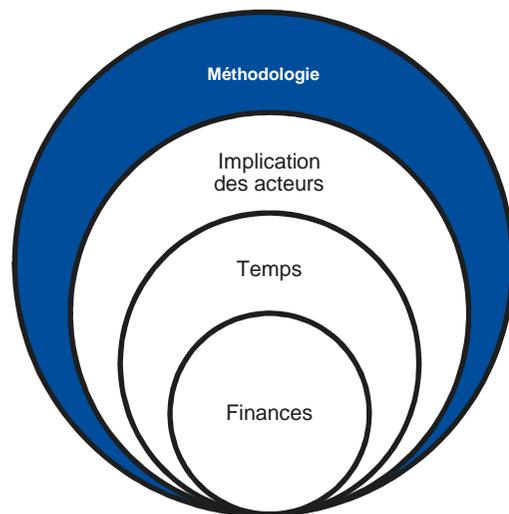
[www.cdg13.com](http://www.cdg13.com)

Le document unique

Un questionnaire essentiel

Les pistes de réflexion

# Méthodologie



## Validation en comité de pilotage/ groupe de travail ?

- ⇒ Assure la coordination générale et le suivi du projet
- ⇒ Impulse le projet
- ⇒ Arbitre les décisions stratégiques du projet
- ⇒ Valide les différentes étapes de la démarche ainsi que les livrables

## Exemple d'acteurs :



[www.cdg13.com](http://www.cdg13.com)

Le document unique

Un questionnaire essentiel

Les pistes de réflexion

# Les acteurs de la démarche (version réalisation interne)

## ❑ Comité de pilotage

- ⇒ Impulser le projet
- ⇒ Valider les différentes étapes de la démarche
- ⇒ Veiller au bon déroulement de la démarche

## ❑ Le référent interne / pilote (Assistant prévention / Référent RH)

- ⇒ Coordonner le projet
- ⇒ Proposer une méthode et des outils d'évaluation
- ⇒ Mener les évaluations sur les unités de travail identifiées au préalable
- ⇒ Synthétiser les évaluations et rédiger le document unique
- ⇒ Suivre le planning prévisionnel
- ⇒ Veiller à la mise à jour annuelle du document unique

## ❑ Les chefs de service

- ⇒ Prendre connaissance et compléter l'outil d'évaluation des risques
- ⇒ Élaborer les plans d'actions, les mettre en œuvre et en assurer le suivi

## ❑ Les agents

- ⇒ Participer aux entretiens d'évaluation des risques tel que prévu dans la programmation
- ⇒ Être force de propositions sur les pistes d'amélioration

[www.cdg13.com](http://www.cdg13.com)

# Les acteurs de la démarche (version prestataire extérieur)

## ❑ **Comité de pilotage**

- ⇒ Impulser le projet
- ⇒ Valider les différentes étapes et décisions stratégiques de la démarche
- ⇒ Veiller au bon déroulement de la démarche

## ❑ **Le référent interne**

- ⇒ Coordonner le projet
- ⇒ Faciliter l'intervention de l'éventuels prestataire extérieur
- ⇒ Veiller à la mise à jour annuelle du document unique

## ❑ **Le prestataire extérieur**

- ⇒ Proposer une méthode et des outils d'évaluation
- ⇒ Mener les évaluations sur les unités de travail identifiées au préalable
- ⇒ Synthétiser les évaluations et présenter le document unique
- ⇒ Suivre le planning prévisionnel

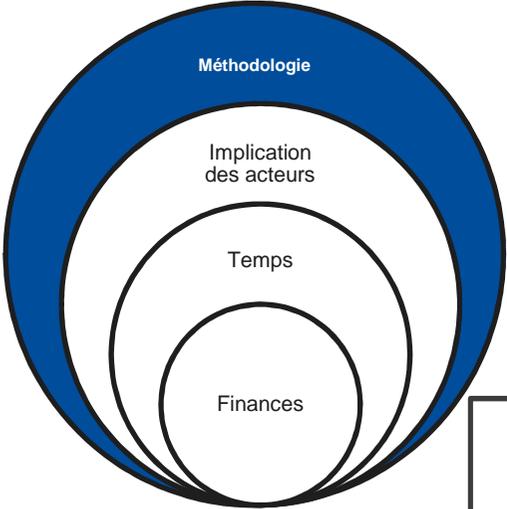
## ❑ **Les chefs de service**

- ⇒ Prendre connaissance et compléter l'outil d'évaluation des risques
- ⇒ Élaborer les plans d'actions, les mettre en œuvre et en assurer le suivi

## ❑ **Les agents**

- ⇒ Participer aux entretiens d'évaluation des risques tel que prévu dans la programmation
- ⇒ Être force de propositions sur les pistes d'amélioration

# Méthodologie

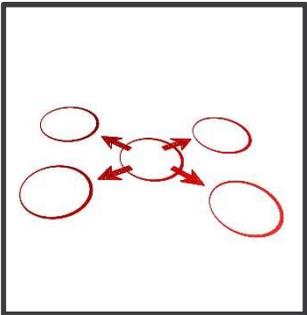


- Validation en comité de pilotage/ groupe de travail ?
- Préparation de la démarche ?

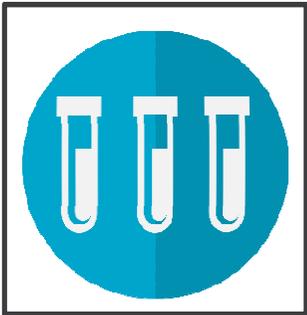


Choix de l'outil

- Avec cotation
- Sans cotation



Liste des unités de travail



Echantillonnage rencontré

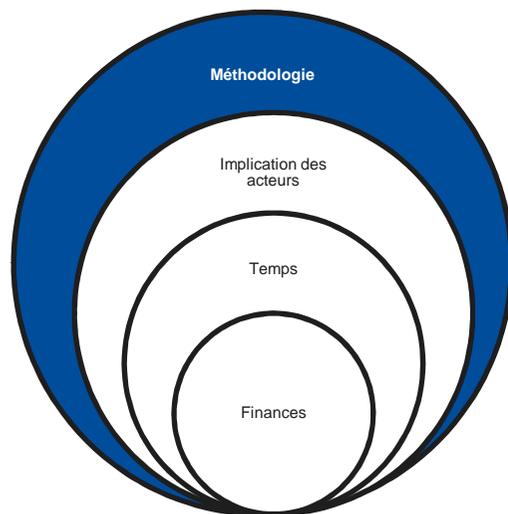
- **Agents**
- **Encadrants + agents**



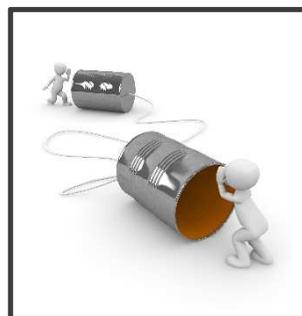
Recensement des activités

[www.cdg13.com](http://www.cdg13.com)

# Méthodologie



- Validation en comité de pilotage/ groupe de travail ?
- Préparation de la démarche ?
- Information des agents au préalable ?**



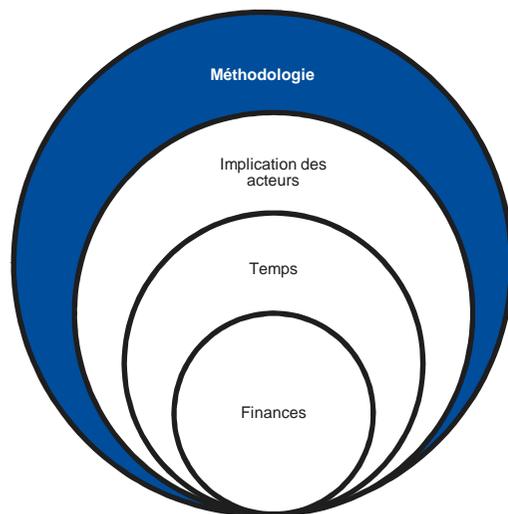
Informer



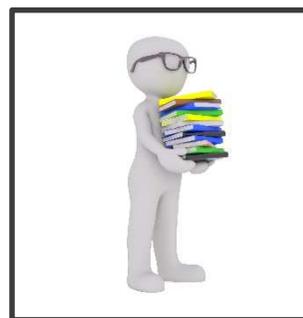
- Réunion d'information
- Note explicative

[www.cdg13.com](http://www.cdg13.com)

# Méthodologie



- Validation en comité de pilotage/ groupe de travail ?
- Préparation de la démarche ?
- Information des agents au préalable ?
- Utilisation des documents en votre possession ?**

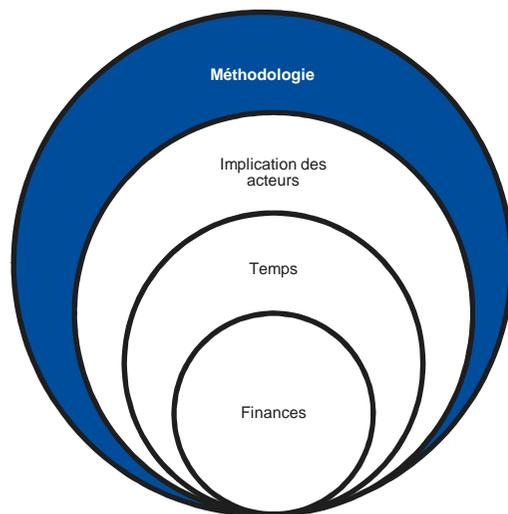


→ **Fiches de poste**  
→ **Registre SST**

→ **Rapport ACFI**  
→ **Indicateurs AT/MP**

[www.cdg13.com](http://www.cdg13.com)

# Méthodologie



- Validation en comité de pilotage/ groupe de travail ?
- Préparation de la démarche ?
- Information des agents au préalable ?
- Utilisation des documents en votre possession ?
- Description des modalités d'exposition ?**



- [Liste des risques](#)
- **Liste des activités**

[www.cdg13.com](http://www.cdg13.com)

## Liste de risques

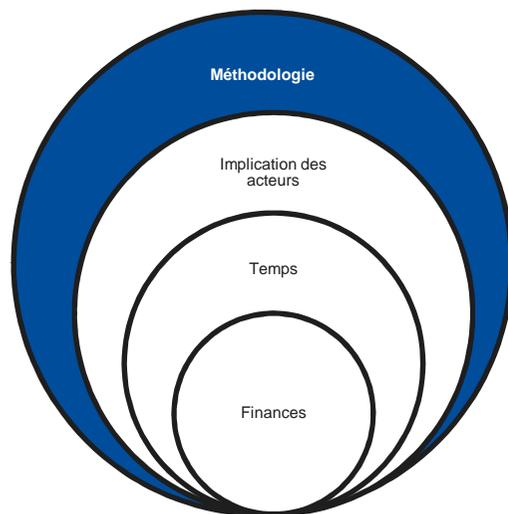
- Risques liés aux ambiances physiques
- Chute de plain-pied
- Présence sur voirie
- Confinement – noyade
- Chute d'objet
- Risques liés à l'électricité
- Risques incendie
- Risques d'explosion
- Risques liés à l'utilisation d'équipements de travail
- Chute de hauteur
- Risque chimique
- Hygiène – agent biologique
- Piqure - morsure
- Risques et nuisances liés au bruit
- Risques liés aux vibrations
- Risques liés aux interventions des entreprises extérieures
- Postures de travail
- Risques liés au travail sur écran
- Rythmes de travail
- Risque routier
- Risques psychosociaux

### ➤ Pour aller plus loin :

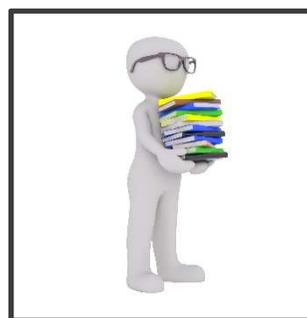
➤ Risques psychosociaux (RPS) à intégrer et développer au DU

[www.cdg13.com](http://www.cdg13.com)

# Méthodologie



- Validation en comité de pilotage/ groupe de travail ?
- Préparation de la démarche ?
- Information des agents au préalable ?
- Utilisation des documents en votre possession ?
- Description des modalités d'exposition ?
- Le document est-il cohérent ?**

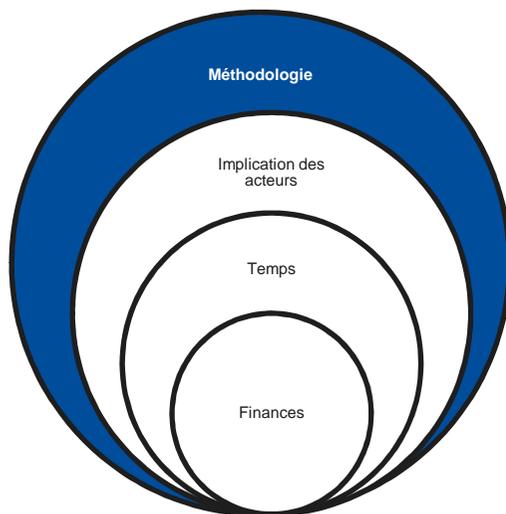


→ **Fréquence**  
→ **Gravité**

**Harmonie dans  
les UT**

[www.cdg13.com](http://www.cdg13.com)

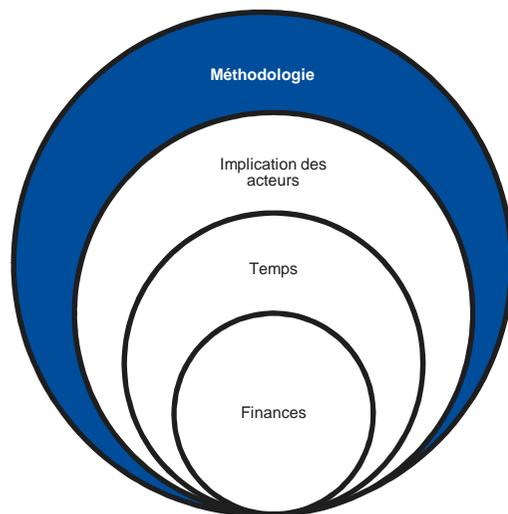
# Méthodologie



- Validation en comité de pilotage/ groupe de travail ?
- Préparation de la démarche ?
- Information des agents au préalable ?
- Utilisation des documents en votre possession ?
- Description des modalités d'exposition ?
- Le document est-il cohérent ?
- Identification des moyens de maîtrise ?**
  - Technique** : choix de produits...
  - Organisation** : procédure de travail...
  - Humain** : formation, port des EPI...

[www.cdg13.com](http://www.cdg13.com)

# Méthodologie



- ❑ Identification des actions permettant de supprimer ou de réduire le risque ?



- Principes généraux de la prévention
- Concertation avec les agents et les responsables de service

## Actions d'ordre :

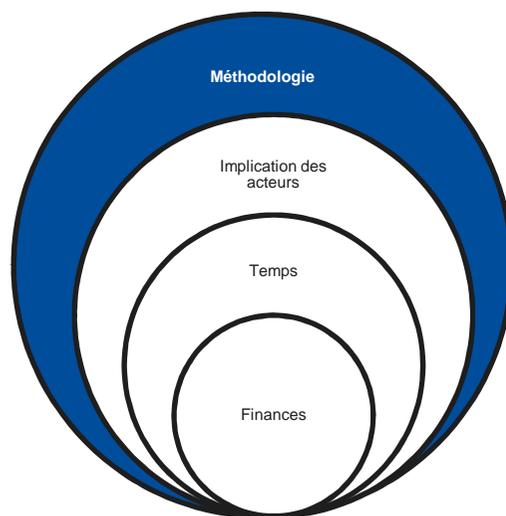
- ❑ **Technique** : choix de produits, achat de matériel
- ❑ **Organisation** : consignes de travail
- ❑ **Humain** : formation, port des EPI...

[www.cdg13.com](http://www.cdg13.com)

## Les 9 principes généraux de la prévention (Art. L4121-2 du code du travail)

- ❑ **Eviter les risques**
- ❑ **Remplacer ce qui est moins dangereux par ce qui ne l'est pas ou moins**  
→ Peut-on supprimer ou limiter le danger ?
- ❑ **Planifier la prévention** → Peut-on trouver une organisation plus efficace ?
- ❑ **Combattre les risques à la source** → Peut-on supprimer ou limiter l'exposition ?
- ❑ **Adapter le travail à l'homme** → Peut-on modifier l'environnement de travail ?
- ❑ **Tenir compte de l'état d'évolution de la technique**  
→ Peut-on utiliser un matériel plus performant, mieux adapté ?
- ❑ **Donner la priorité aux mesures de protection collective**
- ❑ **Donner les instructions appropriées**
- ❑ **Prendre en considération les capacités des agents**  
→ Peut-on sensibiliser, former et veiller à l'aptitude des agents exposés ?

# Méthodologie



- Identification des actions permettant de supprimer ou de réduire le risque ?
- Le plan d'actions est-il formalisé ?

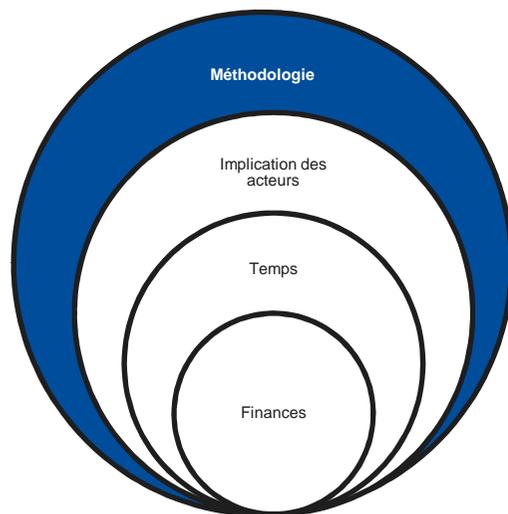
**Pour chaque risque : répondre par des solutions**

- Une réponse de l'institution
- Un verbe
- Un responsable de la mise en œuvre de l'action
- Un délai : date de mise en œuvre et date butoir
- Un suivi



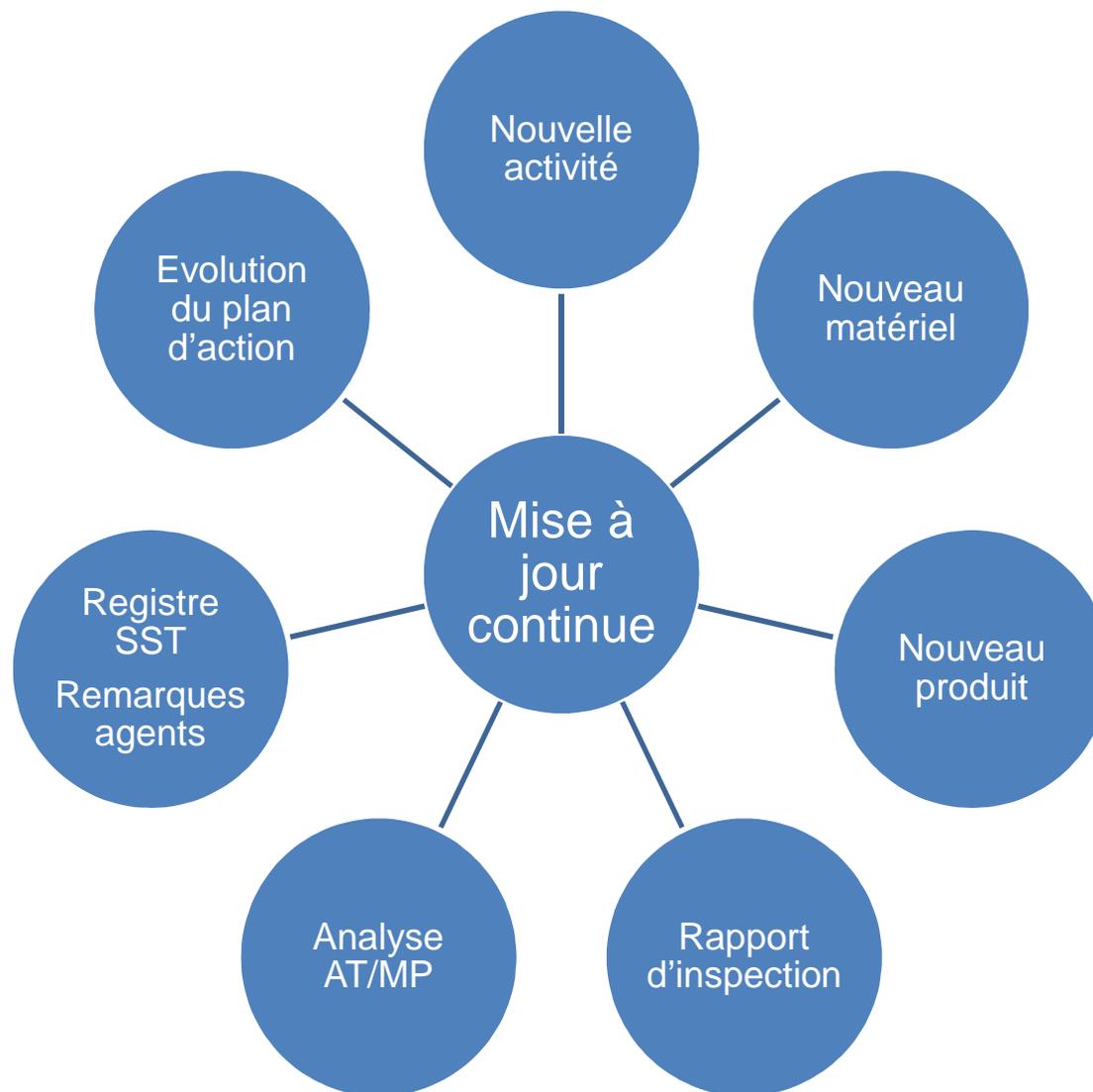
[www.cdg13.com](http://www.cdg13.com)

# Méthodologie



- Identification des actions permettant de supprimer ou de réduire le risque ?
- Le plan d'actions est-il formalisé ?
- Données utiles pour la mise à jour

# Données utiles pour la mise à jour



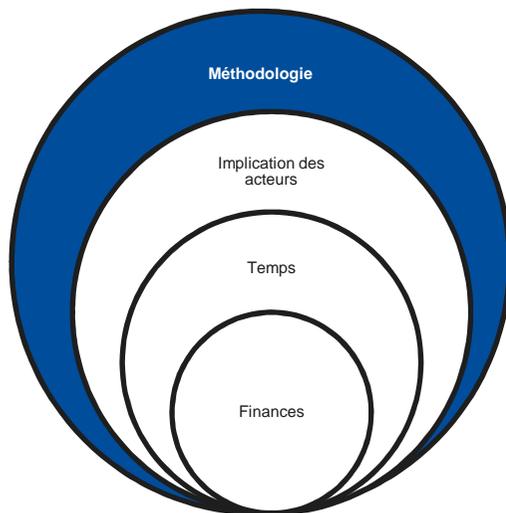
[www.cdg13.com](http://www.cdg13.com)

Le document unique

Un questionnaire essentiel

Les pistes de réflexion

# Méthodologie



## ❑ Stratégie de mise à jour ?

### Objectifs

- ⇒ Réévaluer le risque existant
- ⇒ Recherche de nouvelles actions de prévention
- ⇒ Identifier et évaluer d'éventuels nouveaux risques
- ⇒ Aller plus loin dans les unités de travail évaluées partiellement

⇒ Utilisation d'un OUTIL de suivi intermédiaire

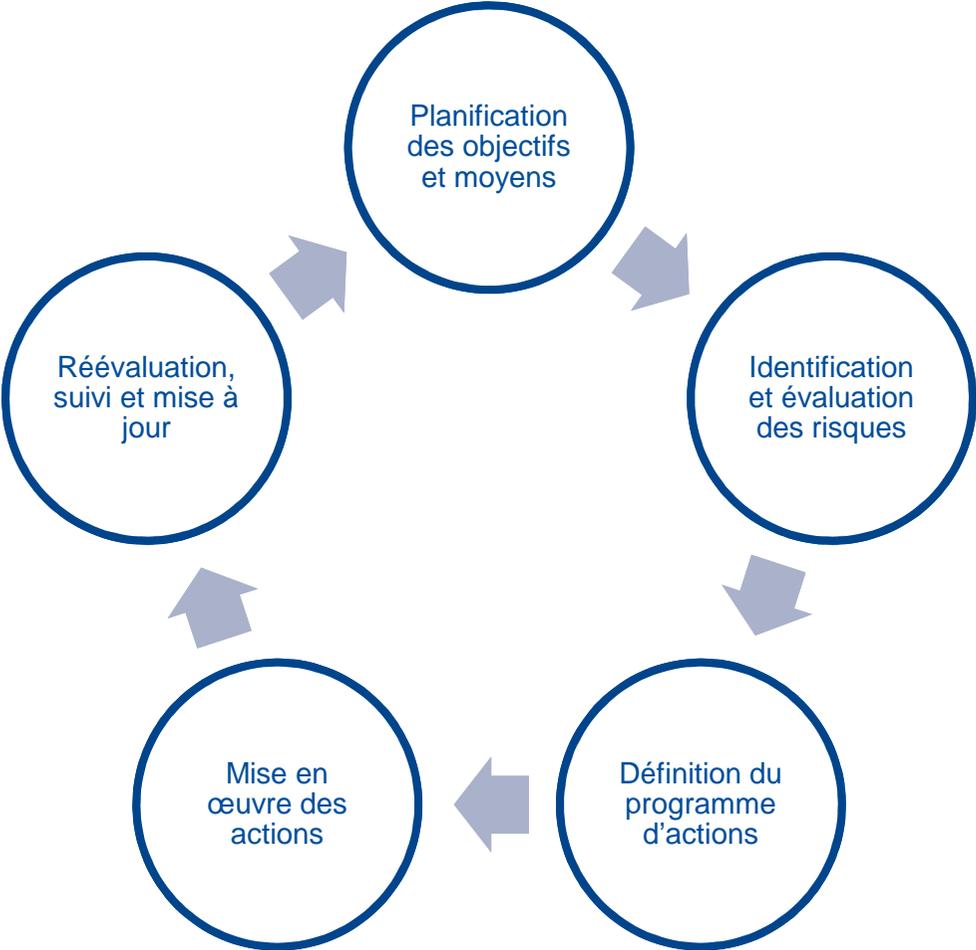


### Mise à jour du DOCUMENT UNIQUE obligatoire

- ⇒ Au minimum tous les ans
- ⇒ Lors de toute décision d'aménagement important
- ⇒ Lors de toute information complémentaire

[www.cdg13.com](http://www.cdg13.com)

# Une démarche continue



# Méthodologie - synthèse des étapes

- Cadrer et construire la méthodologie
- Réunir le comité de pilotage (pour valider la démarche)
- Informer l'ensemble des agents (note de service et présentation de la démarche aux chefs de services)

**Etape 1 :  
Préparer**

- Recueillir les données sur le terrain à partir de l'outil sélectionné
- Rédiger le document unique
- Proposer un plan d'actions de prévention

**Etape 2 :  
Evaluer**

- Relire, corriger (méthodologie à définir) et valider
- Planifier
- Réunir le comité de pilotage
- Construire et valider la méthodologie de mise à jour du DU

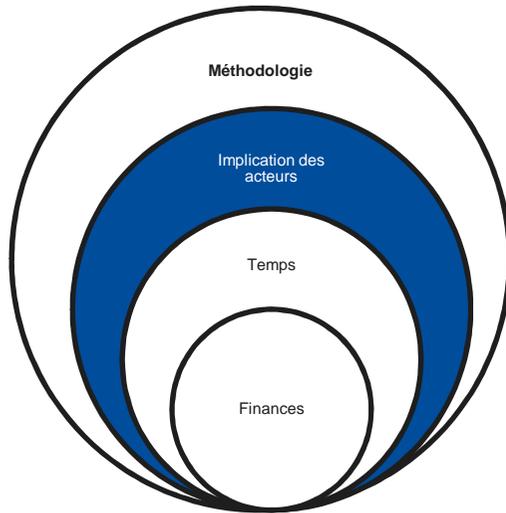
**Etape 3 :  
Suivre**

Le document unique

Un questionnaire essentiel

Les pistes de réflexion

# Implication des acteurs



❑ Rôle de chaque acteur identifié dans la démarche ?

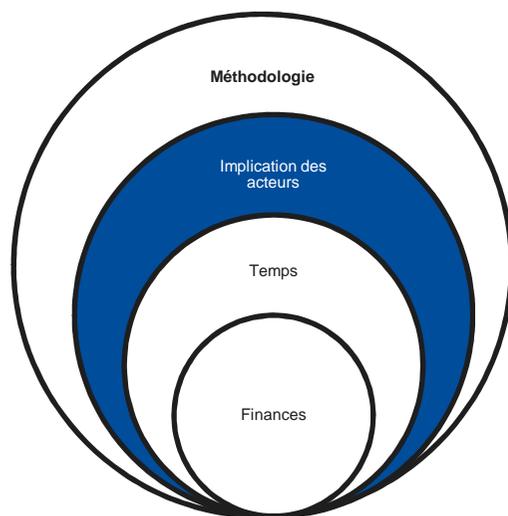
## Définir QUI :

- ⇒ Rédige le plan d'actions
- ⇒ Valide
- ⇒ Met en œuvre
- ⇒ Est positionné en support

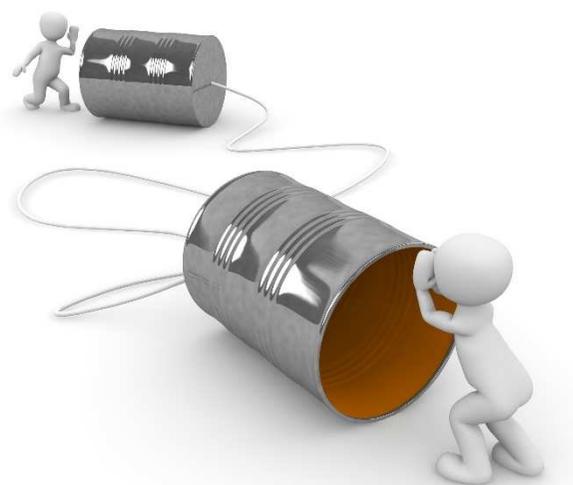


[www.cdg13.com](http://www.cdg13.com)

# Implication des acteurs

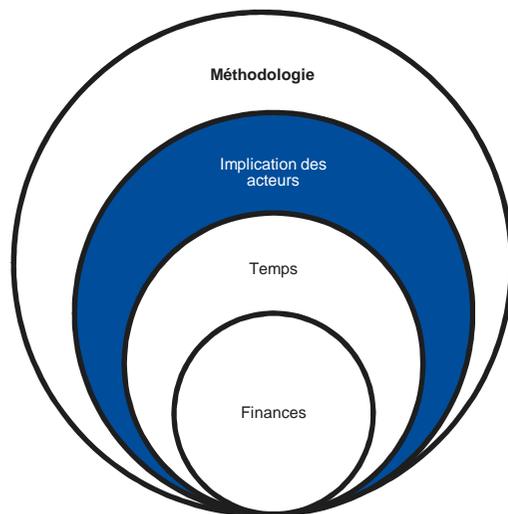


- Rôle de chaque acteur identifié dans la démarche ?
- Communication régulière auprès de l'encadrement ?**



[www.cdg13.com](http://www.cdg13.com)

# Implication des acteurs

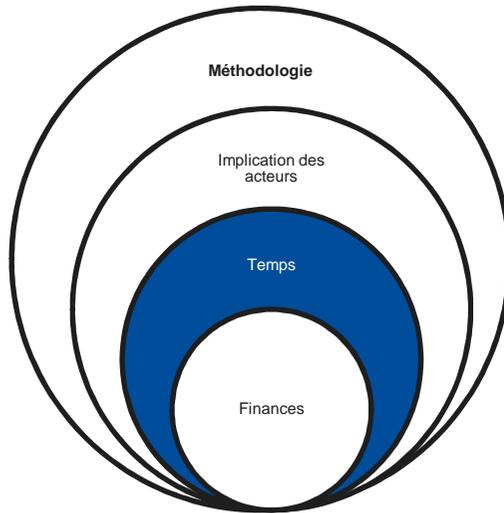


- Rôle de chaque acteur identifié dans la démarche ?
- Communication régulière auprès de l'encadrement ?
- Appel au CHSCT/CT ?**
  - ⇒ Participation d'un représentant du personnel lors des évaluations
  - ⇒ Compte rendu de visite



[www.cdg13.com](http://www.cdg13.com)

# Facteur temps

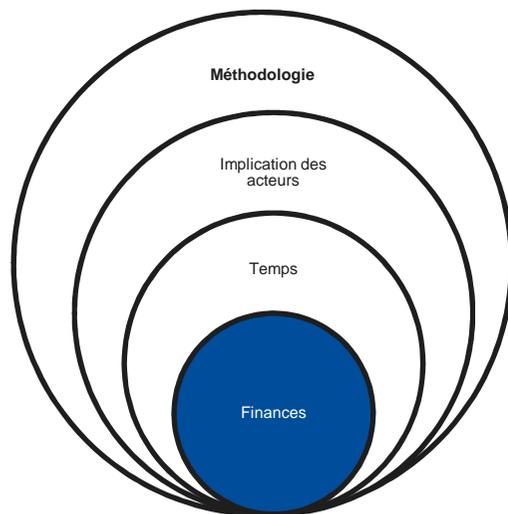


- Délai communiqué dès le début de la démarche au personnel (agents, chefs de services...) ?
- L'information sur la démarche a-t-elle été faite dans les délais auprès des agents, pour chaque mise à jour ?
- Formalisation d'un rétro-planning ?
- Rédaction de la lettre de cadrage de l'assistant de prévention, présentée en CT/CHSCT et effective ?



[www.cdg13.com](http://www.cdg13.com)

# Finances



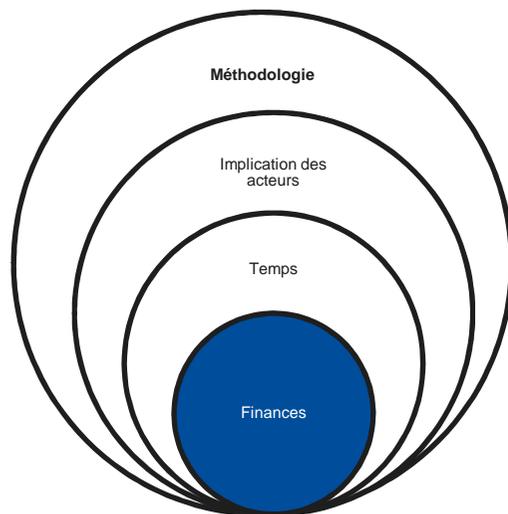
## ❑ Le plan d'actions a-t-il été validé ?

- ⇒ Par les chefs de services
- ⇒ Par le comité de pilotage / Autorité Territoriale



[www.cdg13.com](http://www.cdg13.com)

# Finances



- Le plan d'actions a-t-il été validé ?
- Les acteurs sont-ils sensibilisés aux enjeux de la prévention ?
  - ⇒ Coût de l'absentéisme dans la collectivité ?
  - ⇒ Prévention rentable à moyen et long terme
  - ⇒ Qualité du service public / Qualité de vie au travail



[www.cdg13.com](http://www.cdg13.com)

Ce qu'il faut retenir

Vision globale

Ressources

# Conclusion

[www.cdg13.com](http://www.cdg13.com)

Le document unique

Un questionnaire essentiel

Les pistes de réflexion

# Ce qu'il faut retenir



**La volonté de l'Autorité territoriale**



**Un référent capable de piloter le projet**

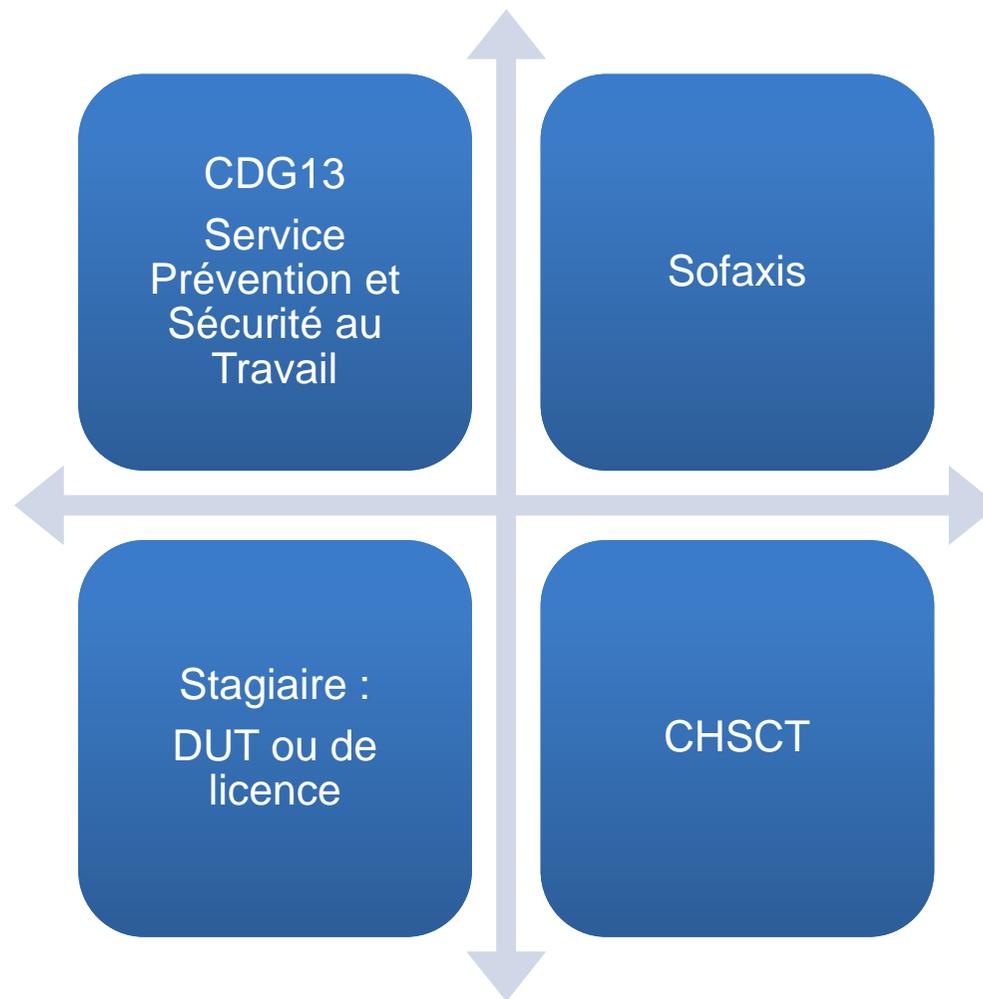


**Une démarche participative  
avec l'implication de  
l'encadrement et des agents**



**La définition et la mise en œuvre  
d'un plan d'actions de  
prévention**

# Ressources





**Avez-vous des questions**

**Merci de votre attention**